



LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON - JUILLET / AOUT 2023

J'AI UNE IDÉE POUR MA VILLE

20 000€

1 idée ?

1 projet ?

Et vous ?

Que feriez-vous pour
Boissy ?

**BUDGET
PARTICIPATIF
2023**

Dépôt des projets jusqu'au
01 Octobre 2023



Par mail : mairie@boissy-ssy.fr



Papier : agence postale et/ou mairie



SKATEPARK

Lauréat
Edition 2022



Règlement disponible sur : <https://www.boissy-ssy.fr>



Chères Buxéennes
Chers Buxéens

EDITO



”

Pour un été en toute tranquillité ?

En ces temps de canicule et de bouleversement sociétal, se pose la question du bien vieillir chez soi.

Pour un maire - médecin, la santé de tous et toutes est une préoccupation majeure, et il n'y a pas de maintien à domicile sans l'engagement des acteurs sociaux, et professionnels médicaux et para médicaux.

Le rôle des infirmières, des infirmiers, aides à domicile, kinés ainsi que celui du personnel du CCAS et de l'Espace France Services sont primordiaux, efficaces, et performants dans notre commune.

En milieu semi rural, comme à Boissy le lien et l'engagement de tous (voisins, familles, amis et associations) sont aussi heureusement présents et forts.

La rencontre, l'écoute, le sourire, le respect, et l'aide sont les bases de la citoyenneté .

La dépendance liée à l'âge est une fatalité en cas d'isolement, et le recours à des structures devient alors un cheminement différent, loin de l'aspiration de la majorité des personnes.

Cette période de vacances nous engage encore plus à protéger nos anciens et les personnes handicapées, ou isolées

Préserver la vie, et la qualité de la vie est essentielle avec l'aide de tous. La bienveillance et la vigilance sont profitables à chacun et permettent d'éviter la médicalisation des aides car le bien vieillir est une ambition que l'on doit offrir à nos aînés.

Passez de bonnes vacances,

”

Raoul SAADA

Maire de Boissy sous Saint Yon

LES ELUS A VOTRE RENCONTRE

Les élus de votre commune vous proposent une présentation du bilan de mi-mandat et un temps d'échanges le samedi 9 septembre à 18h à la Grange aux Anneaux.

IDEES CITOYENNES 2022



Idées Citoyennes 2022, le lauréat est....

Après le lancement du budget participatif 2022 l'été dernier, 11 projets pour la ville ont été adressés à la Mairie. La commission de sélection a retenu 3 idées citoyennes :

- la création d'un espace de street work-out (ateliers d'exercices physiques en extérieur) ;
- l'aménagement d'une structure de grimpe (de type araignée de cordes) ;
- la création d'un skate-park.



Le conseil municipal, réuni le 1er juin dernier, en présence des candidats retenus sur ces 3 projets a voté à la majorité :

...le projet de création d'un skate-park, proposé par Charlie GUERRINI !

La municipalité allouera une participation de 30 000 € à celui-ci.

Le lieu et la date prévisionnelle d'ouverture sont en cours d'étude et nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans le Boissy Infos



**J'AI UNE IDÉE
POUR MA VILLE**

LANCEMENT EDITION 2023

Suite à la clôture de l'édition 2022, nous avons le plaisir de vous annoncer que les idées citoyennes 2023 sont officiellement lancées !

Pour rappel, un budget maximal de 20 000 € par an y est dédié.

Alors à vos plumes et stylos pour proposer votre idée d'investissement pour Boissy !

Vous avez jusqu'au 1er octobre 2023, pour nous retourner le formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la mairie.

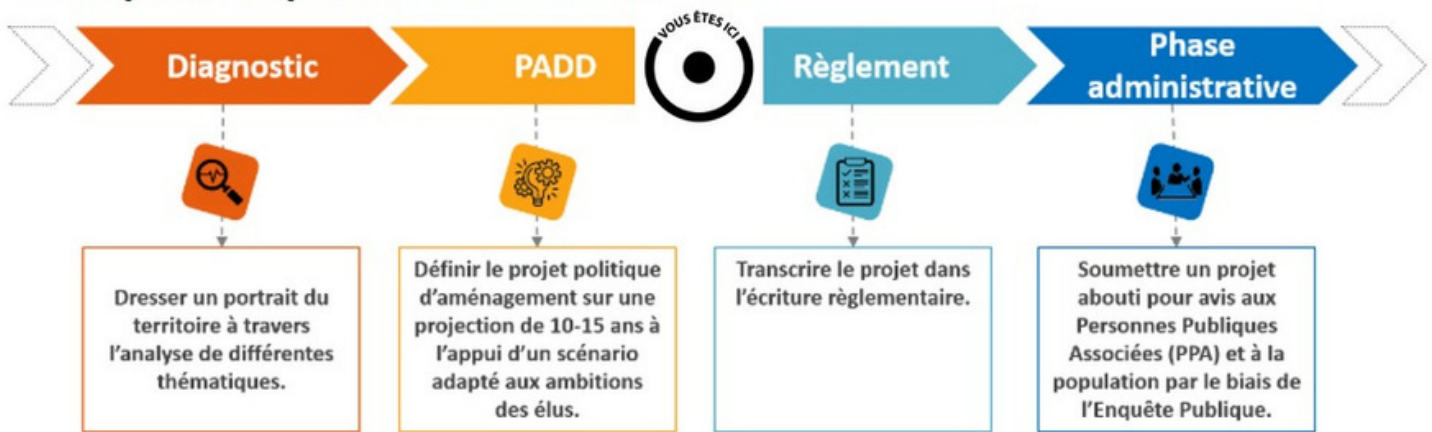
Le retour des dossiers peut se faire par mail (mairie@boissy-ssy.fr) ou en le déposant à la mairie ou à l'Agence postale communale.

Vous trouverez le règlement complet sur le site internet de la mairie : www.boissy-ssy.fr.

Invitation à découvrir le nouveau Projet d'Aménagement et de développement Durable

Lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2022, la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune a été décidée ; en voici les principales étapes :

Principales étapes de la révision du PLU



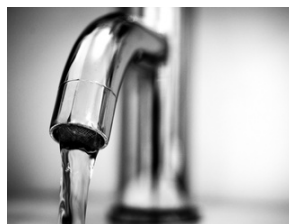
Le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) définit les contours ainsi que les grandes orientations du futur P.L.U. Depuis le 12 juin, il vous est possible de prendre connaissance de son contenu via l'exposition en mairie de 6 panneaux au format A0.

Nous vous attendons nombreux et restons, à l'aide du registre mis à votre disposition, à votre écoute.

LA GESTION DE L'EAU A BOISSY. De multiples interlocuteurs, des rôles distincts



Autour du cycle de l'eau, se déclinent cinq missions, qui sont de compétences intercommunales, obligatoires ou facultatives. Elles peuvent être déléguées, c'est ce qu'on appelle la gestion déléguée.



La distribution de l'eau potable et l'entretien du réseau

La logistique liée à l'eau potable est sous l'autorité des collectivités locales. Pour Boissy-sous-Saint-Yon, la distribution de l'eau est gérée par le **SIARCE** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau) qui délègue la distribution et l'entretien du réseau à VEOLIA ceci par un contrat d'une durée de 15 ans, depuis 2019. Ce dernier s'occupe de la distribution de l'eau potable, son transport et son puisage. L'intégralité des étapes, tout comme le traitement des eaux usées, subissent des contrôles et analyses qui répondent à des obligations sanitaires réglementées. Le délégataire (VEOLIA) dispose des moyens nécessaires afin que les usagers boivent une eau conformément saine, durant tous les jours de l'année

Boissy-s/s-St-Yon est alimenté, en eau potable, par les usines de la Fosse Sauret (pompage dans nappe phréatique des Calcaires de St Ouen) et Itteville (captage dans la rivière Essonne et forage d'Aubin dans la nappe phréatique des Calcaires de Saint O) via sur le réservoir de Saint-Yon. Le réseau sur Boissy-s/s-St-Yon mesure 25 km . L'état du réseau oscille entre acceptable et bon.

Dans quelques rues, les canalisations sont classifiées comme sensibles (avenue de Béchevret, rue de la Sablière Jaune, route d'Avrainville, rue St Thomas, rue Choiseul/rue Lamartine) et seront dans les prochaines années (2024-2027) renouvelées soit dans le cadre du programme d'investissement du SIARCE, soit dans un programme de renouvellement de la voirie.

La consommation domestique moyenne par habitant est de l'ordre de 44 m³/an.



En 2019, les fuites sur le réseau de distribution Veolia Eau sont estimées à 5,9 m³/jour sur chaque kilomètre. Cette mesure quantifie les pertes d'eau potable sur le réseau. La consommation d'eau et les fuites ne sont pas comptabilisées par communes mais pour l'ensemble des communes gérées par le SIARCE.

Les travaux et l'entretien (principalement les fuites) sont effectués par la société VEOLIA.

Le dernier gros chantier date de 2018 et concernait le remplacement de la canalisation d'eau potable de la rue du Pont Cagé.

En 2022, Veolia est intervenu pour des travaux courant : 18 réparations de fuites , 2 renouvellements de branchements , 4 branchements neufs.

L'assainissement des eaux usées

L'assainissement correspond à la collecte, l'évacuation et au traitement des eaux usées (eaux des toilettes, de la cuisine, du lave-linge...).

L'assainissement peut être collectif (tout-à-l'égout) ou non collectif (fosse septique). Le service d'assainissement collectif des eaux usées assure le contrôle des raccordements aux réseaux publics de collecte, la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que l'élimination des boues produites. L'assainissement des eaux usées est géré par le **SYORP** (SYndicat de l'Orge, de la Remarde et de la Prédécelle).

Boissy-s/s-St-Yon c'est 18514 m/l de canalisation, 4 postes de refoulement (exutoire), la station d'épuration du Moulin Neuf, située à Ollainville. Le réseau est en assez bon état.

Les travaux et entretiens sont effectués sous la responsabilité du SYORP et pris en charge par celui-ci. Ces travaux sont planifier à partir d'un SDA. Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) collectif des eaux usées définit un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées qui comprend le réseau et la station de traitement ainsi que le système de collecte des eaux pluviales. Entre 2013 et 2020 aucun chantier n'avait été effectué sur la commune. Depuis 2021, des rénovations ont été entreprises (chemisage, regards, branchements, boîtes de branchements et canalisations).

LIEU	CHEMISAGE	BRANCHEMENTS	BOITES BRANCHEMENTS	REGARDS	CANALISATION	COÛT HT	DATE DE RÉALISATION / DATE PRÉVISIONNELLE
Chemin du proces		14		12	253 m/l	212 000 €	2021
Impasse de l'ancienne forge		4	4	2	51 m/l	254 000 €	2022
Rue de l'Ormeteau		7	7	3	122 m/l		
Rue des Sablons	237 m/l	21	1	9	56 m/l	57 000 €	oct-23
Rue Racine	253 m/l	36	40	20		115 000 €	oct-23
Rue Molière							
Rue Boileau							
Rue Buffon							
Chemin de la Feté Alais	177 m/l	18				245 000 €	en attente

Qui finance ?

En règle générale, les services d'eau potable et d'assainissement collectif se rémunèrent en répercutant leurs dépenses sur leurs abonnés (factures). le tarif du mètre cube d'eau payé par les usagers est différent à Boissy-sous-Saint-Yon que dans d'autres communes françaises, étant donné qu'il dépend des infrastructures et autres prestations en cours dans la collectivité locale.

Répartition moyenne des parts assainissements, part eau potable et taxes en Essonne (base 2020) .

- Assainissements 42 %
- Eau potable 37 %
- Taxes 21 %

Tous les entretiens ou travaux de remise en état des réseaux sont donc à charge des délégataires : VEOLIA pour l'eau potable et le SYORP pour les eaux usées

Le prix de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³.

Source : agence de l'eau Seine-Normandie
Étude sur le prix de l'eau - 2021



La gestion des eaux pluviales urbaines

La compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines » recouvre la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales urbaines. Le **SYORP** en a la gestion.

Boissy-sous-St-Yon, c'est 14 163 m³/l de canalisation, 109 avaloirs, 142 grilles et 398 regards (tampons), zéro poste de relevage et 1 exutoire à côté du lavoir renvoyé vers la Vidange. Suite au rapport d'activités du SYORP 2020 et 2021, la municipalité a engagé des actions, auprès du SYORP, qui a été réactif, pour améliorer l'entretien des réseaux d'eaux pluviales. Notre demande a été prise en compte et l'amélioration en 2022 est visible.

En ce qui concerne les inondations, suivant une étude capacitaire du SYORP, le réseau est en capacité maximale et non modifiable (profondeur très faible ne permettant pas le grossissement des canalisations du réseau). C'est l'une des raisons des inondations dans certains quartiers de la commune par gros orage. Des travaux avaient été initiés par le SYORP en 2014/2015 en refondant l'assainissement rue du Lavoir et le déversement vers l'exutoire. Malheureusement, ces travaux ont très peu réglé le problème d'inondation. Le SYORP avait, également, suggéré la mise en place d'un bassin de rétention face aux problèmes de ruissellement venant de la forêt vers les rues de la commune. La municipalité va lancer une étude pour savoir si cette solution pourrait régler le problème, avant d'entreprendre des travaux lourds et très onéreux, qui serait à la charge de la commune

L'entretien du réseau est effectué par le SYORP qui facture la CCEJR à hauteur de 12 500 €/an (base 2022).

Les travaux de remise en état du réseau sont pris en charge (en partie) par la CCEJR et imputé sur le budget investissement voirie octroyé à la commune à N+1 (0 € en 2021 et 2022). En contrepartie la commune participe aux différents financements de la CCEJR, en 2023, à hauteur de 81 000 € dont une part pour la gestion des eaux pluviales.



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMA-PI)

Elle permet aux collectivités de replacer la gestion des cours d'eau au sein des territoires, de l'aménagement du territoire et plus particulièrement de l'urbanisme. Elle comprend un volet bon fonctionnement des milieux aquatiques et un volet inondation. Elle est gérée par le **SYORP**. Elle concerne principalement l'entretien des cours d'eau et des berges. La Vidange, un ru de 3,7 km, prend sa source à Boissy-sous-Saint-Yon puis rejoint l'Orge à Bruyères-le-Châtel.

En 2022, la gestion GEMAPI était effectuée par le SYORP, à partir d'une rémunération payée par la CCEJR d'un montant de 32 000 €

En 2023, comme la loi le lui permet la CCEJR va « lever » l'impôt GEMAPI à hauteur 500 000 € sur les 16 communes de l'intercommunalité. Cet impôt figurera sur votre feuille d'impôts concernant la taxe foncière.

La gestion des conformités de l'assainissement

L'un des principaux objectifs du service assainissement est de réduire les apports d'eaux usées parasites dans le réseau d'eaux usées ainsi que les eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales. Outre les travaux de renouvellement du réseau public, il est indispensable d'engager des actions portant sur la mise en conformité des particuliers. Les réseaux d'eaux usées ainsi que les stations d'épurations ne sont pas dimensionnés pour recevoir des eaux de pluies. Ainsi, ces mauvais branchements entraînent des débordements des réseaux d'eaux usées par temps de pluies ainsi que des rejets directs des stations d'épuration au milieu naturel sans traitement. Les mauvais raccordements d'eaux usées vers les eaux pluviales entraînent eux une pollution directe du milieu naturel puisque des eaux usées sont rejetées sans être traitées. La gestion des conformités est gérée par le **SYORP**, avec l'aide de la DRIEE (Direction Régionale et interdépartementale de l'Environnement et l'Energie) pour les entreprises

La mise en conformité de l'assainissement

◦ pour les entreprises

Contrôles de la conformité des installations pour les différents types de rejet pour éviter la pollution des sols et des réseaux. Cela peut aller jusqu'à la fermeture administrative de l'entreprise avec l'aide de la DRIEE qui est chargée de diverses missions en matière de police de l'eau. Des réunions régulières d'informations vers la municipalité ont lieu.

Les entreprises paient la mise aux normes. De plus, elles peuvent être soumises à des amendes et à des fermetures administratives le temps des travaux

◦ pour les particuliers

Contrôle de la conformité des branchements eaux usées et pluviales des habitations. Depuis 2021 la commune fait des points réguliers avec le SYORP sur ce sujet. Chaque année des quartiers sont contrôlés. De plus, les mises en conformité sont obligatoires pour les ventes des habitations.

Le Syndicat de l'Orge propose une subvention pour chaque dossier non conforme à hauteur de 4200 €, afin de financer les travaux de mise en conformité des installations d'assainissement. Cette subvention est versée sans condition de ressources sur facture acquittée.

Le délai de mise en conformité est de 6 mois avec 3 relances. En l'absence de mise en conformité ou en cas de refus de contrôle, les particuliers pourront être astreints au paiement d'une somme équivalente aux redevances assainissement majorée de 400 %

Aujourd'hui, la mairie est, en interface quotidien, avec le SYORP, le SIARCE, VEOLIA et la CCEJR pour faire avancer les différents problèmes de la commune.

NOMBRE DE BRANCHEMENTS	1470
NOMBRE DE CONTRÔLES EFFECTUÉS	813 dont 113 en 2022
NOMBRE DE CONTRÔLES NON CONFORMES	206 dont 31 en 2022, soit 26 à 27 %
NOMBRE DE MISE EN CONFORMITÉ	129 dont 19 en 2022

Comment gérer durablement l'eau ?



- Limiter la pollution de l'eau
- Avoir une utilisation raisonnée de l'eau à l'échelle individuelle
- Traiter les eaux usées
- Rendre le réseau d'eau potable étanche, réduire le niveau des fuites
- Renvoyer les eaux pluviales dans la nature. Il est également possible de mettre en place de la « déconnexion » des eaux pluviales c'est à dire de déconnecter les gouttières du réseau pour remplir des tonnes d'eaux qui peuvent servir à l'entretien personnel (jardin, potager, autres) ou évacuer les eaux directement sur les terrains. Des subventions existent pour ces travaux.

ESPACE FRANCE SERVICES.



France
services

Permanences DGFIP

Des permanences d'un inspecteur des finances publiques ont lieu au sein de l'Espace France services de Boissy S/St Yon le 3ème jeudi du mois de 9h30 à 12H30 (sauf jours fériés)

- jeudi 20 juillet ;
- jeudi 17 août ;
- jeudi 21 septembre.

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site impots.gouv.fr.

Depuis votre espace Particulier, rubrique " Contact et RDV", vous accédez directement à vos services gestionnaires et au bouton " Prendre rendez-vous (sur place, par téléphone ou en visio)", cliquez puis laissez-vous guider.

Le guichet pour les rendez-vous physiques de BOISSY est dénommé "France Service BOISSY SOUS SAINT YON"

Pour plus d'informations, contacter l'Espace France Services au 01 64 95 79 40.



Permanences France Renov

L'espace conseil France Renov' vous permet de bénéficier d'un accompagnement **neutre, gratuit et indépendant** spécifiquement dédié à vos projets de travaux de rénovation énergétique. Ainsi, les conseillers sont à votre disposition pour identifier avec vous les **solutions techniques** les plus appropriées au regard de votre budget, mais aussi **d'interpréter vos devis** et vous aider à identifier les **aides financières** en fonction de vos revenus et de votre projet.

A qui s'adresse ce dispositif ?

Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur, locataire en copropriété ou en logement individuel, petit tertiaire privé, vous pouvez bénéficier de cet accompagnement.

Pour prendre rendez-vous avec votre conseiller France Renov' :

- Par téléphone : 01 64 98 11 79
- En ligne : <https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/>

Prochaines permanences : mardis 4 et 18 juillet, 1er et 29 août

Permanences de la Maison Des Solidarités d'Etampes

Des permanences des travailleurs sociaux se tiendront au sein de l'espace France services les lundi après-midi seulement sur rendez-vous.

Veuillez téléphoner au 01 69 16 14 25 pour prendre RDV.

SOLIDARITE. Recherche logement

Des personnes ukrainiennes recherchent un petit hébergement sur Boissy, merci de laisser vos coordonnées au CCAS si vous avez quelque chose à proposer, merci.

ATELIER MARCHÉ NORDIQUE AVEC SIEL BLEU

Les séances d'1h30 de marche nordique avec un professeur de l'association SIEL BLEU ont lieu tous les **mardis de 14h à 15h30** sauf pendant les vacances scolaires au tarif de 40 euros la période de 14 semaines.

Ces séances sont proposées pour des personnes de plus de 60 ans, débutantes et peu sportives, mais néanmoins motivées pour faire du sport en extérieur.

Planning :

2ème trimestre : du mardi 5 septembre 2023 au mardi 19 décembre 2023 (sauf vacances scolaires)

Renseignements et inscriptions au CCAS 01 64 95 79 40.

Bonne ambiance assurée !

CCAS. Canicule



Les personnes isolées et/ou ayant des problèmes de santé ou de mobilité ont la possibilité de s'inscrire sur le registre canicule du CCAS pour l'été.

En cas de forte chaleur, ces personnes seront contactées par téléphone.

Un formulaire d'inscription est à votre disposition au CCAS comme l'an dernier : 09.61.66.79.40 / 01 64 95 79 40

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Les personnes de 65 ans et plus ;
- Les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes adultes handicapées (toute personne bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension d'invalidité du régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, reconnu travailleur handicapé).

QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE D'INSCRIPTION ?

- La personne concernée ;
- Son représentant légal ;
- Un tiers (parent, voisin, médecin traitant...) avec l'accord de la personne concernée.

AGIR :

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et...

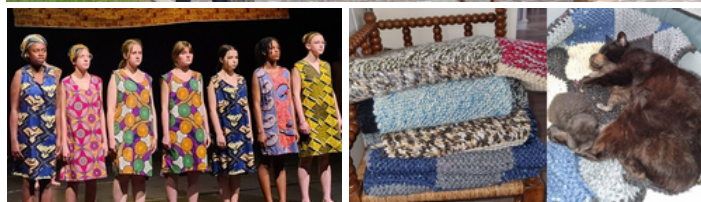
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.



DES NOUVELLES DE L'ATELIER TRICOT-COUTURE

Les ateliers tricot-couture sont des ateliers intergénérationnels où s'échangent des idées, des savoir-faire, des conseils et de la bonne humeur.

Depuis mars 2021, des petites mains de 35 à 87 ans ont décoré des arbres place de la mairie, puis achalandé et tenu des stands solidaires pour Octobre Rose, le Marché de Noël, et l'opération « une Jonquille contre le cancer ».



Puis nous avons confectionné une vingtaine de costumes de théâtre pour le lycée Michelet, fourni l'association « les Fée'lins de Brétigny » en couvertures pour chats. Un gros sac de layette et de couvertures pour bébés a aussi été porté récemment au service social de l'hôpital d'Arpajon.

Nous nous lançons maintenant dans la confection de sacs et de tours de cou (entre autres) pour octobre rose 2023, tout en travaillant sur un projet pour le salon des artistes 2024.

Nous reprendrons ensuite le chemin de l'atelier le **mardi 5 septembre à 9h30** (à confirmer).

Débutant-e-s ou confirmé-e-s, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à vous joindre à nous !

L'atelier tricot-couture est à la recherche de laine rose et laine verte, merci pour vos dons !

SENIOR.

Colis des seniors

Repas de fin d'année

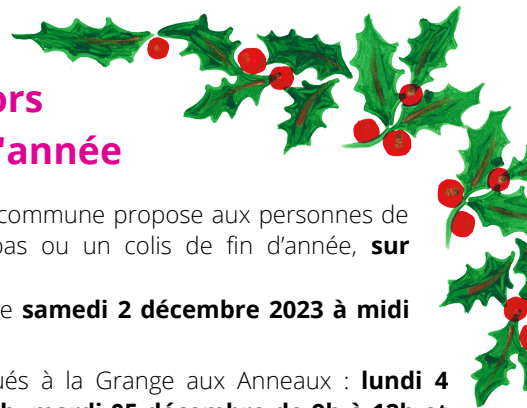
Comme tous les ans, la commune propose aux personnes de plus de 66 ans un repas ou un colis de fin d'année, **sur INSCRIPTION.**

Le repas sera organisé le **samedi 2 décembre 2023 à midi** au gymnase.

Les colis seront distribués à la Grange aux Anneaux : **lundi 4 décembre de 14h à 17h, mardi 05 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h.** Certains colis pourront être distribués à domicile dans les jours qui suivent **seulement si vous avez l'impossibilité de venir ou d'envoyer quelqu'un venir le chercher pendant les jours de distribution.**

Afin d'organiser au mieux ces prestations, et de respecter les délais de commande, nous vous remercions de bien vouloir remplir un coupon (repas ou colis) à disposition en mairie et au CCAS, et de le rapporter, rempli, **UNIQUEMENT au CCAS** (situé au sein du bureau de poste) et **OBLIGATOIREMENT avant le 30 septembre 2023. Les bulletins rapportés après cette date ne seront pas pris en compte.**

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, vous pouvez appeler le CCAS qui vous inscrira par téléphone au 01 64 95 79 40.



ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

BIENVENUE

Vous avez emménagé à Boissy-sous-Saint-Yon depuis octobre 2022 ?

Retenez la date du **samedi 30 septembre 2023** pour un petit déjeuner d'accueil convivial avec des élus.

Sur inscription à partir du mois de septembre.



REIMPRESSION. Album de vos souvenirs

Suite à son succès, "l'Album de vos souvenirs" est en réimpression, vous pourrez à partir de début juillet l'acheter au CCAS.

Renseignements et réservations au CCAS : 01 64 95 79 40

RETOUR EN IMAGE. Jean et Mario

Jean le mulétier et son mulet Mario marchent en récoltant des fonds pour la recherche sur les cancers de l'enfant. Lundi 5 juin, ils ont commencé la marche "sur le chemin de Charles Péguy" allant d'Arpajon à Chartres. Ils ont ainsi fait étape à Boissy sous St Yon, d'abord à l'école publique afin de rencontrer les élèves de CM1 et de recevoir le chèque de 470 euros correspondant à la vente de gâteaux organisée par le CME. Puis un petit tour à la mairie à la rencontre des habitants, élues et M. le Maire, puis au Parc de l'Ormeteau pour un pique-nique avec les élèves de CM2. Après le ravitaillement nous avons repris la marche avec les élèves, les jeunes faisant demi-tour à Breux, les autres allant jusqu'à St Chéron. Jean et Mario ont parcouru 40 000 km en 18 ans ! d'abord auprès de l'association l'Etoile de Martin, les voilà sous les couleurs de la Fondation Gustave Roussy pour le programme "guérir le cancer de l'enfant au XXIème siècle. Un magnifique exemple de Solidarité ! MERCI à tou-te-s les participant-e-s !





EVENEMENT. Fête Nationale 14 juillet

Rendez-vous **vendredi 14 juillet au parc de l'Ormeteau à partir de 12h et jusqu'à 18h** pour un pique-nique géant et une journée placée sous le signe de la détente et de l'amusement.

Des **structures gonflables pour les tous les âges** dont un parcours médiéval de près de 30 mètres permettront aux enfants de s'amuser toute la journée. Des jeux qui amuseront également les plus grands avec un baby-foot, un flipper et des tables de ping-pong.

Des assises, tables et barnums seront positionnés dans le parc afin de vous permettre de vous installer pour pique-niquer.

Des animateurs seront présents mais les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Une offre de petite restauration sera également présente avec **"La Crêpe Gourmande"**.

Des animations offertes par la Municipalité qui raviront les plus petits comme les plus grands.



ACCESSIBILITE. Ouverture estivale parking Bois des Peuples

Le parking du Bois des Peuples restera ouvert durant la période estivale (jusqu'à fin août) de **9h à 17h** (fermé le week-end).

Période de repos pour les associations, le Bois des Peuples n'en reste pas moins un lieu familial fréquenté pendant les vacances estivales et adhérents de certaines structures sportives.

Une organisation a pu être mise en place avec les agents de la municipalité et les élus durant cette période où les effectifs sont moins nombreux du fait des congés.

Nous vous remercions de bien respecter les horaires de fermeture (17h) afin d'éviter que des véhicules se retrouvent enfermés dans le parking durant la soirée et le week-end.

Merci de votre compréhension.



VISITE DE TERRITOIRE.

Bel été à la CCEJR



Samedi 19 août de 9h à 17h, rendez-vous pour une visite de territoire

Partez à la découverte du territoire enchanteur des alentours de **Boissy-sous-Saint-Yon**.

Votre journée commence par la visite de **l'église de Saint-Sulpice-de-Favières** : imprégnez-vous de son atmosphère spirituelle séculaire.

Ensuite, embarquez pour une déambulation insolite à travers les rues pittoresques de **Boissy-sous-Saint-Yon** en compagnie de Monsieur le Maire. Laissez-vous guider et découvrez les secrets et les anecdotes de notre séduisante commune.

Pour reprendre des forces, profitez d'un déjeuner à l'étang du Jeu de Paume. Installez-vous confortablement au cœur d'un cadre naturel exceptionnel.

Poursuivez votre périple en visitant **le Château, l'église et le Château de Saudreville à Villeconin** et le **clocher de l'église de Torfou** qui offre une vue impressionnante comme un dernier cliché d'une journée inoubliable.

Rendez-vous Parking du Complexe du Jeu de Paume, rue Albert Batteux 91790 Boissy-sous-Saint-Yon - Prévoir un pique-nique / chaussures de marche.

Sur inscription : accueil@ccejr.org / 01 83 63 70 90

Consultez le programme dans son intégralité sur : <https://www.entrejuineetrenarde.org/>



THEATRE. Représentation de l'association BATH COMPAGNIE

La troupe de l'atelier théâtre, la Bath Compagnie, est heureuse de vous présenter sa création pour 2023 qui sera jouée à la salle Pablo Neruda les 8 et 9 juillet prochain.

"Menton-sur-Sayne est un petit village paisible, loin de la guerre qui sévit dans ce pays.

Cette tranquillité relative va bientôt être troublée par un sérum de vérité qui va révéler des secrets qu'il aurait peut-être été mieux de préserver."

Rendez-vous samedi 8 juillet à 20h30 et dimanche 9 juillet à 17h, salle Pablo Neruda. Entrée libre



BOISSY FETE NOEL REVIENT LES 9 ET 10 DECEMBRE

Dans le cadre d'un week-end de festivités autour de Noël, la **Municipalité de Boissy-sous-Saint-Yon** et l'**Association CREABOISSY** organisent un marché de Noël avec comme thématiques :

- **Un Marché Artisanal** : vente de créations artisanales.
- **Un Marché Gourmand** : destiné à promouvoir les produits du terroir, gastronomiques et artisanaux.

Tout au long de ce week-end ponctué d'événements festifs, des spectacles et des animations seront proposés autour de ces marchés avec notamment l'arrivée de la parade de Noël le samedi, des animations pour les enfants sur les 2 jours et la présence de la maison du Père Noël.

Nous vous proposons de participer à cette manifestation et si vous le souhaitez, de tenir un stand. Tous les participants sont les bienvenus...alors n'hésitez plus !

Infos Pratiques :

Pour le marché gourmand : formulaire disponible en **mairie** ou sur <http://www.boissy-ssy.fr/>

Pour le marché artisanal : formulaire disponible par mail creaboissy91@gmx.fr ou au **06 88 64 51 24**.



TCB. Un année riche et un été pour débiter le tennis

Boissy Club Boissy-sous-Saint-Yon

Juillet/Août 2023

Un été au tennis !

Cet été, prends ta licence au TCB et profite des courts extérieurs A VOLONTE

Adulte : 30 €
Enfant : 20 €

Contact Email : tcbuxeen@gmail.com

Cette année encore, le TCB a régalé ses adhérents. La convivialité a régné lors des nombreuses animations organisées par le bureau, parmi lesquelles :

- La journée d'accueil, pour faire connaissance,
- Le Noël du Tennis, qui a enchanté les plus jeunes,
- La soirée ado, dédiée à nos forces vives à venir,
- La journée Double-Mixte, ludique et amicale,
- Le tournoi amical 9-12 ans,
- La Fête du Tennis, réunissant tous les adhérents en fin de saison.



Conduits par 4 professeurs, les cours collectifs et stages proposés pour tous les âges et tous les niveaux ont rencontré un vif succès. Ils ont permis à chacun de progresser à son rythme ; et aux compétiteurs de s'exprimer pleinement en portant haut les couleurs du Club, au moyen d'engagements individuels et collectifs :

- Tournoi Open de Boissy Femmes, Hommes et +45 ans,
- Matches par équipes Hiver, Été, Femmes, Hommes, +35 ans, +45 ans et Jeunes
- Tournoi Interne Femmes, Hommes,
- Championnats individuels où un adhérent a d'ailleurs particulièrement brillé en devenant vice-champion d'Essonne de sa catégorie de classement et CHAMPION D'ESSONNE de sa catégorie d'âge !

La prochaine saison s'annonce tout aussi palpitante avec, déjà, des surprises en préparation et une toute nouvelle tenue à votre disposition ! C'est donc avec enthousiasme que nous vous accueillerons au Forum de Septembre. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, découvrir notre sport et l'état d'esprit du Club de Tennis de votre ville : convivial et dynamique.

RETOUR SUR LE 1ER CRITERIUM DE BOISSY

Mercredi 26 mai, se tenait le **1er Critérium de Boissy**.

Une boucle d'1,5km avec des pointes à plus de plus de 60 km/h pendant près d'1h30 !

Bravo aux coureurs pour ce superbe spectacle ! Impressionnant !

La Municipalité, remercie le Vélo Club Arpajon pour l'organisation, les signaleurs et bénévoles qui ont permis de sécuriser tout le parcours et d'aider sur la partie logistique et particulièrement le Président Jean Marchocki pour son investissement pendant plusieurs mois.

Remerciement à l'association des commerçants de Boissy (APPEL) pour sa présence tout au long de la soirée et sa participation aux récompenses qui a permis de rendre cette course encore plus attractive.

Merci également aux Buxéennes et aux Buxéens pour votre compréhension concernant les changements d'itinéraires le temps de la course et aux agents municipaux pour la préparation du parcours.

Une commune sportive, une commune animée et dynamisée grâce au milieu associatif et aux commerçants ! Un beau partenariat qui a fait que cette 1ère édition soit une belle fête sportive.



FORUM DES ASSOCIATIONS 2023

DIMANCHE 10 SEPT - 10h/17h30

COMPLEXE DU JEU DE PAUME (GYMNASE)

BOISSY CLUB

FORUM DES ASSOCIATIONS.

Dimanche 10 septembre

Le mois de septembre annonce la rentrée scolaire, mais aussi celle associative, lancée lors du forum des associations. A cette occasion, venez découvrir, échanger, vous inscrire et vous impliquer dans le milieu associatif.

La rentrée scolaire ayant lieu cette année le 04 septembre et pour permettre aux familles et aux associations de se concentrer sur ce moment important, le forum aura exceptionnellement lieu cette année non pas le 1er mais le 2nd week-end de septembre.

L'édition 2023 se tiendra donc le dimanche 10 septembre de 10h à 17h30 au complexe du Jeu de Paume.

Que vos envies s'orientent vers des activités culturelles, sportives, artistiques, solidaires ou encore environnementales, vous trouverez sans difficulté l'association qui vous convient au sein du très riche tissu associatif buxéen, qui s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Des animations et démonstrations vous attendent tout au long de la journée.

Bloquez dès à présent votre agenda !

LE TACOT ET LA

RENAUDE 2023.

Inscrivez-vous !



Les inscriptions de la 2nde Edition du Trail du Tacot et la Renarde sont ouvertes !

Notez bien dans vos agendas.

Elle se tiendra cette année **le samedi 16 septembre 2023** avec un départ groupé donné à 16h.

Comme l'année dernière, deux distances vous sont proposées : 12km et 23km.

Départ de la course enfant des 7-11 ans à 14h.

Pierre-Yves DEROCHE 06.99.56.17.09

Carlos SALTA : 06.86.30.41.69

letacotetlarenarde91@gmail.com

Site : **www.letacotetlarenarde.fr**

i

Infos pratiques

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des associations dans le "Guide des Associations 2023-2024" qui sera distribué fin août dans vos boîtes aux lettres. Ces informations seront également disponibles sur le site internet de la municipalité.

La commune est fière de vous présenter Nolan DUFOR PEKOUT, jeune Buxéen de 15ans, qui s'illustre dans le karting au niveau international.

Nolan a commencé la pratique en compétition en 2017. D'abord 30ème Français en junior cup, il finit second en 2022 et 30ème au niveau international. Grâce à ses résultats, Nolan fait dorénavant partie des 60 pilotes sélectionnés pour la catégorie Junior Cup (11-15ans) de la Coupe du Monde du classement SWS (Sodiwseries) et représentera la France lors des finales qui se dérouleront en Slovaquie du 05 au 08 Juillet prochain.

Dans de nombreuses activités sportives notamment lorsqu'elles deviennent internationales, les déplacements et les coûts d'inscriptions restent à la charge des familles et peuvent parfois freiner les jeunes dans leur épanouissement personnel et leur ascension sportive.

Afin d'aider Nolan à réaliser l'un de ses rêves et sa famille à supporter les coûts, la Municipalité a souhaité apporter, dans le cadre du programme "Terre de Jeux 2024", une aide financière exceptionnelle de 300€.

Cette participation aura vocation à soutenir ce jeune Buxéen et à l'aider à gravir les échelons mondiaux. Nul doute que Nolan portera haut les couleurs de notre pays...et de Boissy ! Bravo Champion !



EPINOCHÉ DU VAL D'ORGE

L'Épinoche du Val d'Orge (EVO) est une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

La pêche se pratique sur 8 étangs qui se situent dans les vallées de l'Orge et de la Rémarde.

- Animations autour de la pêche
- Participation aux animations municipales
- Concours dans le cadre de la Journée nationale de la pêche
- Forum des associations et journées portes ouvertes...

L'environnement et les milieux aquatiques ont une place privilégiée au sein de l'EVO ce qui nous a conduit à créer dès 1996 une école de pêche (APN) et d'éducation à l'environnement pour les enfants de 8 à 14 ans.

Dans le cadre de notre mission de protection des milieux aquatiques confiée par le Ministère de l'environnement, une surveillance est exercée par nos gardes particuliers assermentés. Des ateliers d'entretien de ces milieux pour en assurer un développement raisonné et une activité de pêche agréable sont organisés.

Si vous êtes attirés par ces activités pour assurer leurs continuités, venez-nous rejoindre : epinoche.valdorge@aappma-arpajon.fr
06.45.29.15.45 / www.cartedepeche.fr

AMENAGEMENT. Retour sur la cour de l'école maternelle

Des travaux dans la cour de l'école maternelle ont démarré et se finaliseront cet été.

Au programme :

- mise en place d'une clôture ;
- aménagement autour de l'aire de jeux ;
- mise en place d'un banc autour d'un arbre.

Coût des travaux : 30 869 € TTC



TRAVAUX ESTIVAUX

Cet été, la Grange aux Anneaux va s'embellir : peintures des murs et des plafonds, reprise des supports, nettoyage des sièges et mise en place de nouveau rideaux et de stores. Rendez-vous à la rentrée pour en profiter.



MOBI ROUE. Un service de location de roue à assistance électrique

MOBI ROUE est le tout nouveau service à destination des administrés du territoire Entre Juine et Renarde.

Avec MOBI ROUE, transformez votre vélo « classique » en vélo électrique en seulement 5 minutes. Comment ? En ne changeant uniquement la roue avant ! Pas de câbles, pas d'installation technique, la CCEJR vous accompagne dans tout le processus !

Ce projet imaginé par la Communauté de communes Entre Juine et Renarde est financé par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français et la Région Ile de France.

Vous souhaitez tenter l'expérience de la mobilité électrique en souscrivant à MOBI ROUE, voici la procédure à suivre :

- Faire sa demande de pré-réservation sur le site de la CCEJR.
- Les agents en charge du service MOBI ROUE planifie avec vous la signature du contrat de location, la remise et l'installation de votre nouvelle roue.
- Vous êtes informé de l'utilisation de la roue TeeBike et des partenaires associés pour la maintenance en cas de panne.

Un paiement par voie électronique ou par chèque vous sera demandé lors de la validation de votre pré-commande. Un chèque de caution de 500 euros sera également exigé au futur bénéficiaire.

Contact : dev.durable@ccejr.org



SCANNEZ MOI

PARC DE L'ORMETEAU. Un projet éco-citoyen qui prend vie

Nous vous en parlions en décembre dernier, les élus des conseils municipaux des enfants et des jeunes ont souhaité mettre en place un potager pédagogique sur notre commune, afin de développer un espace dédié à la biodiversité au parc de l'Ormeteau. Ce projet initié par les jeunes du CMJ et du CME a pour vocation de fonctionner sur des principes de récupération et de solidarité.

Après une phase de réflexion sur le futur jardin potager et une présentation en conseil municipal, place à l'expérimentation de différentes méthodes de cultures durables inspirées de la permaculture et de l'agroécologie. Le potager voit le jour petit à petit.

Depuis plusieurs mois, les jeunes, leurs parents, des Buxéennes et des Buxéens s'affèrent pour donner vie à ce projet, accompagnés par les Ateliers éco-responsables. Les jeunes restent motivés face au travail pas toujours facile.

Au programme, désherbage, enrichissement des sols, semis, repiquage, plantations, installation de structures pour les plantations, récupération de matériel...

Retour en image sur ces premiers mois...



Atelier de lancement 27.11.2022



Préparation du potager le 04.12.2022



Préparation des semis et confection des oyas par les jeunes élus le 11.03.2023



25.03.2023



Atelier du 16.04.2023



Jardin potager le 14.05.2023



Jardin potager le 23.05.2023



Atelier du 14.05.2023



Atelier du 28.05.2023

Merci aux associations buxéennes : la FCPE et BULES

Pour l'édition 2023 du Festi Kids, la FCPE avait prévu de reverser les bénéfices de la buvette à BULES qui prévoit, très prochainement, la création d'une mini-ferme au parc de l'Ormeteau. Les projets concernant le potager et la mini-ferme du parc de l'Ormeteau sont étroitement liés. Ainsi, BULES et la FCPE étaient d'accord pour que ces bénéfices servent à l'avancée du projet.

Donc, grâce à l'implication de ces deux associations, le projet a acquis un budget de 500 € pour acheter du matériel (arrosoirs, outils...) et gérer les besoins nécessaires au bon fonctionnement.

Ici, la solidarité s'illustre et prend vie !

Ce lieu est participatif et ouvert à tous. Vous souhaitez aider les jeunes et prêter main forte au projet, écrivez-nous : mairie@boissy-ssy.fr



MARDI 4 JUILLET

**PERMANENCE CONSEILLER
FRANCE RENOV**

9h15-12h45 - Espace France
Services / sur rendez-vous

SAMEDI 8 JUILLET A 20H30

DIMANCHE 9 JUILLET A 17H

THEATRE LE SERUM DE VERITE

par Bath Compagnie
Salle Pablo Neruda

LUNDI 10 JUILLET

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

Sortir votre bac avant 11h

VENDREDI 14 JUILLET

FESTIVITES - FETE NATIONALE

12h-18h parc de l'Ormeau

MARDI 18 JUILLET

**PERMANENCE CONSEILLER
FRANCE RENOV**

9h15-12h45 - Espace France
Services / sur rendez-vous

LUNDI 24 JUILLET

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

Sortir votre bac avant 11h

MARDI 1ER AOUT

**PERMANENCE CONSEILLER
FRANCE RENOV**

9h15-12h45 - Espace France
Services / sur rendez-vous

Fermeture estivale de la bibliothèque samedi 15 juillet et du samedi 29 juillet au mardi 22 août inclus

LUNDI 7 AOUT

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

Sortir votre bac avant 11h

SAMEDI 19 AOUT

**BEL ETE A LA CCEJR - VISITE DE
TERRITOIRE : BOISSY ET SES
ALETOURS**

Sur inscription :

accueil@ccejr.org - 01 83 63 70 90
9h - parking du Complexe du Jeu
de Paume

LUNDI 21 AOUT

**COLLECTE DES DECHETS
VEGETAUX**

Sortir votre bac avant 11h

MARDI 29 AOUT

**PERMANENCE CONSEILLER
FRANCE RENOV**

9h15-12h45 - Espace France
Services / sur rendez-vous

LUNDI 4 SEPTEMBRE

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

Sortir votre bac avant 11h

DIMANCHE 2 JUILLET

LE PLESSIS PATE - PHARMACIE CHARLES

01 60 84 74 17

DIMANCHE 9 JUILLET

**ANGERVILLIERS - PHARMACIE FRIMON-
RICHARD**

01 64 59 18 38

VENDREDI 14 JUILLET

EGLY - PHARMACIE DAMBRINE

01 64 90 27 76

DIMANCHE 16 JUILLET

ETRECHY - PHARMACIE DES LAVANDIERES

01 60 80 40 82

DIMANCHE 23 JUILLET

**BRUYERES LE CHATEL - PHARMACIE DE LA
BRUYERE**

01 64 90 07 11

DIMANCHE 30 JUILLET

**BRETIGNY S/ ORGE - PHARMACIE DU MARCHÉ
COUVERT**

01 60 84 24 54

DIMANCHE 6 AOUT

BRETIGNY S/ ORGE - PHARMACIE CENTRALE

01 69 88 80 42

DIMANCHE 13 AOUT

LARDY - PHARMACIE DE LA GARE

01 60 82 77 15

MARDI 15 AOUT

**LA NORVILLE - PHARMACIE DEPLAND
BARBOUX**

01 64 90 39 39

DIMANCHE 20 AOUT

ETRECHY - PHARMACIE CENTRALE

01 60 80 30 06

DIMANCHE 27 AOUT

**ST GERMAIN LES ARPAJON - PHARMACIE DE
L'ORGE**

01 60 83 35 75

MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation 01 64 46 91 91
Samedis de 14h à 20h / dimanches et jours fériés
de 8h à 20h

RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en 2007 doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 4 septembre**.

Nous vous invitons à consulter les panneaux d'affichage situés aux entrées des établissements scolaires.

